RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ENSI CAEN
ÉCOLE PUBLIQUE D'INGÉNIEURS
CENTRE DE RECHERCHE

Formation ingénieur

Rentrée universitaire 2027

Admissions parallèles en **première année**
Formations sous statut étudiant et statut apprenti

1 / Prérequis d'admission

Candidates et candidats éligibles à une admission parallèle

Candidates et candidats étudiant en France

- Étudiantes et étudiants en 2e ou en 3e année de Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)
- Étudiantes et étudiants en 2e ou en 3e année de Licence dans le domaine de la spécialité demandée ne candidatant pas par le concours Pass'Ingénieur (fournir la déclaration sur l'honneur)
- Étudiantes et étudiants en classe universitaire préparatoire aux grandes écoles (CUPGE)
- Étudiantes et étudiants en classe préparatoire adaptation technicien supérieur (ATS)
- Étudiantes et étudiants en deuxième année de classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) postulant uniquement pour les formations sous statut apprenti

Candidates et candidats étudiant à l'étranger

- Étudiantes et étudiants en cours de validation d'une année Bac+3 dans le domaine de la spécialité demandée
- Étudiantes et étudiants en 2e année de classe préparatoire intégrée

Candidates et candidats non-éligibles

- Étudiantes et étudiants en 2e année de brevet de technicien supérieur (BTS)
- Étudiantes et étudiants en 2e ou en 3e année de Licence passant par deux voies de candidature pour une même spécialité sous statut étudiant (concours ou dossier)
- Étudiantes et étudiants ayant une interruption des études conséquente. Pour une interruption supérieure à 24 mois vis à vis de la date de rentrée, veuillez contacter le service des admissions préalablement au dépôt de dossier.
- Étudiantes et étudiants en deuxième année de CPGE pour les formations sous statut étudiant
- Étudiantes et étudiants de plus de 30 ans à la date de signature du contrat d'apprentissage

2 / Modalités de candidature

Dates limites de dépôt des candidatures *(dossier complet)*
Formation ingénieur statut apprenti I3N : **16/02/2027**
Formation ingénieur statut apprenti : **28/02/2027**
Formation ingénieur statut étudiant : **07/03/2027**

Il est possible de candidater, en admissions parallèles, à plusieurs formations et/ou sous plusieurs statuts à une même formation. Les frais de candidature sont de 80€ quelque soit le nombre de candidatures déposés.

>> Démarche à effectuer sur la plateforme admission de l'ENSICAEN

© Ce document est la propriété de l'ENSICAEN, il ne peut être reproduit sans autorisation

Selon votre nationalité, votre pays de résidence, vous devez suivre une procédure supplémentaire pour candidater dans un établissement d'enseignement supérieur en France.

> Pour connaitre la procédure en fonction de votre situation, consulter «Campus France»

Candidates et candidats en situation de handicap

L'ENSICAEN adapte l'admission aux étudiantes et aux étudiants en situation de handicap. Il est important d'informer l'ENSICAEN le plus tôt possible d'une situation particulière : maladie invalidante ou accident de la vie afin de vous faire accompagner en fonction de vos besoins spécifiques.

Pour toute demande, contacter :
Philippe LEFEBVRE - Coordinateur recrutement et vie étudiante
philippe.lefebvre@ensicaen.fr

3 / Sélection des candidates et candidats

Les dossiers complets déposés sur la plateforme admission de l'ENSICAEN sont examinés par la commission de présélection.

Les **décisions** de la commission de présélection sont disponibles sur le site internet de l'ENSICAEN et communiquées par courriel dans les **48 heures suivant la commission**. Les candidates et les candidats présélectionnés sont également convoqués par courriel à un entretien de motivation et à un test d'anglais.

Commission de présélection	Formation sous statut apprenti - I3N **Vendredi 12 mars 2027** Formations sous statut étudiant et apprenti **Mardi 23 mars 2027**
Journées d'entretiens* Entretien de motivation et test d'anglais à l'ENSICAEN	Formation sous statut apprenti - I3N **Jeudi 25 mars 2027** Formations sous statut étudiant et apprenti - Matériaux-chimie **Lundi 5 avril 2027** Formations sous statut étudiant et apprenti - Informatique **Mardi 6 avril 2027** Formations sous statut étudiant et apprenti - GPSE **Mercredi 7 avril 2027**

** En cas de candidature multiple sous statut étudiant et/ou statut apprenti, la candidate ou le candidat ne sera convié qu'à une seule journée d'admission.*

Une candidate ou un candidat ayant formulé au moins un vœu pour l'apprentissage sera convié à une journée d'admission dédiée à l'apprentissage.

© Ce document est la propriété de l'ENSICAEN, il ne peut être reproduit sans autorisation

› Forum «Osez l'apprentissage»

Jeudi 25 mars 2027	**Ingénierie des installations nucléaires et instrumentation - I3N** Formation sous statut apprenti
Lundi 5 avril 2027	**Matériaux et mécanique** Formation Matériaux-Chimie sous statut apprenti
Mardi 6 avril 2027	**e-Paiement et Cybersécurité** Formation Informatique sous statut apprenti
Mercredi 7 avril 2027	**Électronique communicante et systèmes embarqués - ECSE** Formation sous statut apprenti

L'ENSICAEN offre la possibilité aux candidates et aux candidats de rencontrer plusieurs recruteurs à la recherche d'apprenties-ingénieures et d'apprentis-ingénieurs.

Organisés en parallèle des journées d'admission dédiées à l'apprentissage, ces entretiens professionnels facilitent la recherche de missions pertinentes en lien avec le projet professionnel.

4 / Admissions

Commission d'admission

Formation sous statut apprenti - I3N : **Mercredi 31 mars 2027**
Formations sous statut étudiant et apprenti **: Mercredi** 14 avril 2027

› Pour les candidates et candidats aux formations sous statut étudiant

Les décisions de la commission d'admission seront communiquées par courriel au plus tard **le lendemain de la commission.**

À l'issue de la commission d'admission, les candidates et les candidats seront répartis en 3 groupes :

Admis sur liste principale	Les élèves admis sur liste principale doivent confirmer leur admission par mail à l'adresse admission@ensicaen.fr avant le **30 mai 2027**. Ils devront ensuite transmettre une attestation de réussite au diplôme (ou crédits ECTS équivalents) requis pour intégrer l'ENSICAEN.
Admis sur liste d'attente (Liste complémentaire)	Les élèves admis sur liste complémentaire sont appelés suivant les réponses des élèves admis sur liste principale. Ces candidats ont 48h (2 jours ouvrés) pour se prononcer. Ils devront ensuite transmettre une attestation de réussite au diplôme (ou crédits ECTS équivalents) requis pour intégrer l'ENSICAEN.
Non Admis	

© Ce document est la propriété de l'ENSICAEN, il ne peut être reproduit sans autorisation

> Pour les candidates et candidats aux formations sous statut apprenti

À l'issue de la commission d'admissibilité, les candidats seront répartis en 2 groupes :

Admissibles	Les décisions de la commission d'admissibilité seront communiquées au candidat par courriel au plus tard **le lendemain de la commission**. En cas d'admissibilité, le candidat devra produire la preuve de l'existence d'un accord mutuel avec une entreprise d'accueil. L'admission définitive du candidat sera prononcée suite à la conclusion d'un contrat d'apprentissage avec l'entreprise, validée par le référent pédagogique de la formation et le CFA de l'ENSICAEN, et la transmission de l'attestation de réussite au diplôme requis pour intégrer l'ENSICAEN.
Non Admis	

ATTENTION : Les premiers candidats ayant signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise seront définitivement admis à l'ENSICAEN.

- 32 places en e-Paiement et Cybersécurité
- 24 places en électronique communicante et systèmes embarqués
- 18 places en ingénierie des installations nucléaires et instrumentation
- 30 places en matériaux et mécanique

5 / Droits de recours

Recours gracieux

Tout recours gracieux concernant une décision de la commission doit être adressée par courrier recommandé avec demande d'accusé de réception par le candidat. Cette demande est à envoyer auprès du Directeur de l'ENSICAEN dans un délai de deux mois à compter de la publication par affichage de la décision. Cette demande doit être argumentée, motivée et justifiée. Le Directeur de l'ENSICAEN évalue la recevabilité de la demande. S'il constate une irrégularité dans les procédures (composition de la commission, rupture d'égalité entre les candidats…), le Directeur de l'ENSICAEN convoque à nouveau la commission dans un délai de deux mois. La commission statue alors de façon définitive.

Recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen

Le candidat peut former ce recours contentieux :
a) dans les deux mois qui suivent la notification de la décision de la commission,
b) En cas de rejet du recours gracieux, le candidat reçoit une décision expresse de rejet, notifiée dans les deux mois suivant la réception du recours gracieux. Il bénéficie alors d'un délai de deux mois à compter du jour où cette décision est notifiée pour former un recours contentieux.

6 / Politique de protection des données personnelles

Les informations collectées font l'objet d'un traitement interne et sont nécessaires afin d'étudier votre candidature. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général Européen sur la Protection des Données EU-276/679, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification et suppression des données relatives à ce traitement en contactant le Délégué à la Protection des Données de l'ENSICAEN (dpo@ensicaen.fr). Ce traitement a fait l'objet d'une inscription au registre des traitements de l'ENSICAEN avec la référence : « 2021_12_17_DEVE_014 ».

© Ce document est la propriété de l'ENSICAEN, il ne peut être reproduit sans autorisation

Procédure d'admissions parallèles

Première année cycle ingénieur

Statut étudiant et statut apprenti

1 — Date limite de candidature

FISA I3N : 16/02/27
Autres FISA : 28/02/27
FISE : 07/03/27

> Candidature en ligne sur la plateforme admission de l'ENSICAEN.
> Les candidates et candidats de nationalité étrangère hors ressortissants de l'Espace économique européen, d'Andorre, de Suisse ou de Monaco, doivent au préalable effectuer les démarches nécessaires sur le site de Campus France.

2 — Commission de présélection sur dossier

FISA I3N : 12/03/27
FISE-FISA : 23/03/27

Les candidates et candidats présélectionnés seront convoqués à un entretien de motivation et à un test d'anglais à l'ENSICAEN.

3 — Convocation

Pour les étudiants éloignés et les étudiants Campus France, possibilité d'entretien par visioconférence, uniquement sous réserve de justification écrite (exemple : attestation de stage à l'étranger)

Statut étudiant

Convocation à l'entretien de motivation et au test d'anglais :
5, 6, 7 avril 2027

Statut apprenti

Convocation à l'entretien de motivation, au test d'anglais et au forum «Osez l'apprentissage»*
25 mars 2027 · I3N
5 avril 2027 · Matériaux et mécanique
6 avril 2027 · e-Paiement et Cybersécurité
7 avril 2027 · ECSE

***Forum « Osez l'apprentissage »**
Mise en relation avec plusieurs recruteurs à la recherche d'apprentis-ingénieurs.

4 — Commission d'admission

Les candidats seront informés par courriel au plus tard le lendemain de la commission

5 — Confirmation de l'admission

> Les candidats admis sur liste principale doivent confirmer leur admission par mail à admission@ensicaen.fr avant le **30 mai 2027**.

> Suite aux admissions/démissions, appel des candidats de la liste complémentaire.

5 — Recherche d'une entreprise d'accueil

L'admission définitive du candidat sera effective lors de la signature du contrat d'apprentissage avec l'entreprise et le CFA de l'ENSICAEN dans la limite des places offertes.

6 — Rentrée à l'école Septembre 2027

© Ce document est la propriété de l'ENSICAEN, il ne peut être reproduit sans autorisation